

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Note de synthèse

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

L'article L 5211-36 précise que :

« Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale ».

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes TARN-AGOUT (www.cc-tarnagout.fr)

Le vote du compte administratif répond à quelques principes :

- **Le compte administratif est voté pour l'année civile, il peut être voté jusqu'au 30 juin de l'année suivante.**
- **Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes d'une collectivité locale.**
- **Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante.**
- **Le compte administratif est obligatoire, il est régi par les principes d'annualité, d'unité, de sincérité.**

La CCTA dispose de 6 budgets :

- **Le budget principal** retrace les nombreuses activités et compétences de la CCTA développement économique, aménagement de l'espace, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau, financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours, voirie d'intérêt communautaire, centre aquatique intercommunal, dépenses de fonctionnement des bâtiments - Espaces France Services à Lavour et à St-Sulpice-la-Pointe, base de loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavour, Centre aquatique intercommunal à Lavour, l'activité des 6 structures d'accueil collectif : 2 crèches (Les Bouts de Choux à Lavour 55 places et Les Lutins à St-Sulpice-la-Pointe 30 places), 2 lieux passerelles de 20 places (Les P'tits Loups du Mail à Lavour et Les K'occinelles à St-Sulpice-la-Pointe), 2 micro-crèches de 10 places (Les Explorateurs à Garrigues et Les Globe Trotteurs à Teulat) d'un relais d'assistantes maternelles composé de trois sites d'accueil (Lavour, Lugan et St-Sulpice-la-Pointe) et d'un lieu d'accueil enfants parents, les participations financières versées par la CCTA à une crèche associative de 20 places et à la société gestionnaire de la crèche en partenariat avec les laboratoires Pierre Fabre pour 25 places, l'activité des trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement gérés par la CCTA (La Treille à Lugan, Goscinny à St-Sulpice-la-Pointe, Jean de La Fontaine à Labastide St-Georges) ainsi qu'un service commun périscolaire des mercredis à La Treille, les ateliers communautaires, le siège de la CCTA administration générale financées essentiellement par les impôts locaux (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, contribution économique territoriale des entreprises, CVAE et autres), TVA transférée et les dotations de l'Etat.
- **Le budget annexe OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL** : L'office de Tourisme Intercommunal est géré en régie avec deux points d'information, un à Lavour et un à St-Sulpice-la-Pointe.
- **Le budget annexe SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** retrace l'activité des contrôles des installations neuves et existantes d'assainissement non collectif.
- **Le budget annexe STEP LES CADAUX** concerne la gestion et l'entretien de la station d'épuration Les Cadaux.
- **Le budget annexe ZAC LES CADAUX** concerne la commercialisation de 30 hectares de terrains viabilisés.
- **Le budget annexe ENERGIES RENOUVELABLES** concerne la production d'énergie photovoltaïque sur les parkings du centre aquatique intercommunal l'O Pastel à Lavour et de l'Espace Ressources à Saint-Sulpice-la-Pointe. La plus grande partie de l'énergie électrique est produite pour de l'autoconsommation mais compte tenu de la vente de la surproduction d'électricité, la gestion de telles installations relève d'un service public industriel et commercial.

RECAPITULATIF DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Avec le passage à la nomenclature M57 en 2024, la CCTA a décidé de consolider dans le budget principal l'activité des budgets annexes PETITE ENFANCE et ALSH.

		DEPENSES Compte administratif 2023	DEPENSES Compte administratif 2024	Ratios Compte administratif 2024/ Compte administratif 2023	RECETTES Compte administratif 2023	RECETTES Compte administratif 2024	Ratios Compte administratif 2024/ Compte administratif 2023
Budget Général consolidé	<i>FONCTIONNEMENT</i>	18 633 208,62 €	17 857 694,29 €	95,84%	21 216 781,28 €	19 018 829,54 €	89,64%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	3 077 107,98 €	3 881 522,19 €	126,14%	2 423 763,27 €	3 809 220,47 €	157,16%
OFFICE DE TOURISME	<i>FONCTIONNEMENT</i>	311 768,66 €	293 947,11 €	94,28%	311 768,66 €	293 947,11 €	94,28%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	2 297,60 €	62 645,93 €	2726,58%	9 050,11 €	17 894,59 €	197,73%
SPANC	<i>FONCTIONNEMENT</i>	54 198,51 €	56 758,46 €	104,72%	58 429,01 €	57 608,00 €	98,59%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	1 000,00 €	5 000,00 €	500,00%	2 812,96 €	4 497,20 €	159,87%
STEP LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	25 267,64 €	26 091,90 €	103,26%	36 239,65 €	34 933,60 €	96,40%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	34 316,00 €	20 126,00 €	58,65%	34 316,00 €	21 545,00 €	62,78%
ZAC LES CADAUX	<i>FONCTIONNEMENT</i>	1 700 872,48 €	1 699 638,75 €	99,93%	1 839 638,75 €	1 893 912,27 €	102,95%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	1 699 638,75 €	1 344 608,27 €	79,11%	1 699 638,75 €	1 699 638,75 €	100,00%
ENERGIES RENOUVELABLES	<i>FONCTIONNEMENT</i>	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
	<i>INVESTISSEMENT</i>	0,00 €	30 857,45 €	#DIV/0!	0,00 €	900 000,00 €	#DIV/0!
TOTAL	<i>FONCTIONNEMENT</i>	20 725 315,91 €	19 934 130,51 €	96,18%	23 462 857,35 €	21 299 230,52 €	90,78%
	<i>INVESTISSEMENT</i>	4 814 360,33 €	5 344 759,84 €	111,02%	4 169 581,09 €	6 452 796,01 €	154,76%

BUDGET PRINCIPAL

Le contexte économique national s'est structuré depuis quelques années autour d'une inflation omniprésente (depuis 2020, + 17%), des taux d'intérêt élevés, et d'une baisse de l'investissement des collectivités territoriales.

Pour la CCTA, les principaux constats sont :

- En recettes de fonctionnement : baisse du reversement par l'Etat de la fraction de TVA* d'un montant de 260 K€ (inscrit au budget primitif 2024 conformément à l'état 1259 reçu de la Préfecture).
- En dépenses de fonctionnement : hausse des dépenses générales liées à la hausse des prix, de la masse salariale et à la mise en place de nouvelles actions (OPAH, PAT...)
- En dépenses d'investissement : travaux de réaménagement de l'aire des gens du voyage à Lavaur, mise en place d'une yourte à l'ALSH la Treille, travaux de voirie, une aide à l'immobilier versée à une entreprise.

*Pour mémoire, reversement de TVA en compensation de la suppression de la CVAE et de la taxe d'habitation.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour rappel, pour une comparaison plus juste, dans le compte administratif 2023 l'activité des budgets annexes PETITE ENFANCE et ALSH a été consolidée dans le budget principal.

Les dépenses de fonctionnement consolidées (BP, PE, ALSH hors piscine) :

	Charges de fonctionnement consolidées (BG + PE + ALSH)		Charges piscine		Charges consolidées hors piscine		Var° 2024
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
Charges à caractère général (011)	1 897	2 210	407	294	1 490	1 915	426
Charges de personnel (012)	5 583	6 100	488	532	5 095	5 567	473
Autres charges de gestion courantes (65)	2 788	2 853			2 788	2 853	65
Charges de fonctionnement courant "strictes"	10 268	11 163	895	827	9 373	10 336	964

Variation 2024/2023 :

Charges à caractère général : + 426 K€ correspondant à :

+ 145 K€ études (transfert compétence assainissement collectif, finances « évolution de la DGF des communes sur le territoire »), + 69 K€ animation OPAH, + 167 K€ travaux entretien des sites et bâtiments, +34 K€ prestation de service ADS suite arrêt maladie agent.

Charges de personnel : + 473 K€ correspondant à :

Hausse des charges du personnel Petite Enfance et ALSH, augmentation du temps de travail des saisonniers à Ludolac pour assurer la hausse de fréquentation, effet de recrutements sur postes restés vacants en 2023

(1 agent encadrant de l'équipe Entretien sites et bâtiments, 1 technicien informatique sur 4 mois, 1 chargée de communication sur 3 mois, 1 agent en charge des aires d'accueil des gens du voyage sur 4 mois), et de nouveaux recrutements (1 agent au service finances sur 2 mois. 1 MNS sur 4 mois, 1 animatrice micro folie sur 1,5 mois, 1 chargée d'assainissement sur 3 mois et 1 agent secrétariat de mairie sur 4 mois).

Autres charges de gestion courante : + 65 K€ correspondant à :

+ 26 K€ hausse de la contribution au SDIS, hausse des contributions aux organismes de regroupement (conservatoire de musique et de danse, syndicat mixte des Portes du Tarn), + 26 K€ subvention d'équilibre budget annexe OTI).

Les recettes de fonctionnement :

En 2024 :

K€	2023	2024	Variation
Impôts et taxes	13398	13323	-75
Contributions directes	4171	3939	-232
Impôts ménages	998	1020	22
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	2126	2182	56
IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux)	104	110	6
TA FNB (Taxe Additionnelle Foncier Non Bâti)	99	106	7
TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)	428	424	-4
Rôles supplémentaires	416	97	-319
AC reçue des Communes	49	49	0
TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)	3070	3231	161
TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) transférée	4325	4323	-2
TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) transférée remplacement CVAE	1438	1439	1
Taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)	54	54	0
Attribution FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources)	292	288	-4
Dotations et participations	2674	4068	1394
DGF (Dotation Globale Fonctionnement)	1062	1137	75
Compensations fiscales	875	971	96
FCTVA fonctionnement (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée)	2	5	3
Aides Etat pour les aires des gens du voyage	54	58	4
Aides CAF MSA PE ALSH	680	1856	1176
Autres organismes	2	41	39
Autres produits fonctionnement courant	398	1277	879
Produits des services	241	1119	878
dont PE		520	520
dont Enfance		256	256
dont Autres	241	343	102
Produits de gestion	157	158	1
Atténuations de charges	84	109	25
PRODUIT DE FONCTIONNEMENT COURANT	16554	18777	2223
Produits exceptionnels	4		-4
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	16558	18777	2219

➤ Pour rappel, pas d'augmentation de taux en 2024 :

TAUX D'IMPOSITION	2016	2017	2018/2021	2022/2024
Taux TH	11,00%	11,50%	12,00%	12,00%
Taux FB	0,10%	0,10%	0,10%	2,10%
Taux FNB	7,56%	7,56%	7,56%	7,56%
Taux CFE	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%

- Pas de progression de recettes de 2023 à 2024.
- Baisse de la TVA reversée par l'Etat (- 260 K€ par rapport aux prévisions de l'Etat).
- Baisse des bases brutes d'imposition économiques en 2024. Recette de CFE stable car une entreprise est sortie du dispositif d'exonération en 2024 ce qui compense pour cette année cette dégradation des bases d'imposition.
- Variation des dotations et participations (+ 1.176 KE) : conséquence de la consolidation du budget principal avec les budgets annexes Petite Enfance et ALSH.

Solde d'exécution de clôture de l'exercice 2024 (opérations réelles) : 1 777 K€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement :

Financement de l'investissement :

K€	2023	2024	Variation	
Dépenses d'équipement	2 062 €	3 172 €	1 110 €	
Dépenses directes d'équipement	1 410 €	1 346 €	-64 €	
Dépenses indirectes (fonds de concours, fonds de concours projet de territoire, aides exceptionnelles)	652 €	926 €	274 €	
Avance du BP au BA Energies renouvelables		900 €	900 €	
Opérations pour cpte de tiers (dispositif CEE 2019/2021 et SEQUOIA 2021)	14 €		-14 €	
Dépenses financières d'investissement	2 €		-2 €	
Dépenses d'investissement hors annuité en capital	2 078 €	3 172 €	1 094 €	
Financement de l'investissement	2 961 €	912 €	-2 049 €	
EPARGNE NETTE	2 065 €		-2 065 €	
Ressources propres d'investissement (RPI)	482 €	176 €	-306 €	
	dont FCTVA	87 €	176 €	89 €
	dont Diverses	396 €		-396 €
Opérations pour cpte de tiers	2 €		-2 €	
Subventions	411 €	736 €	325 €	
Emprunt	0 €	0 €	0 €	
Variation de l'excédent global	883 €	-2 260 €	-3 143 €	

Les principales dépenses directes d'équipement (1346 K€) :

665 K€ réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage à Lavaur

102 K€ aménagement d'une yourte et de cabanons

88 K€ participation au SM Les Portes du Tarn

72 K€ aménagement intérieur et extérieur crèche les Bouts de choux

72 K€ matériels CCTA (ordinateurs, serveurs, logiciels, outillage électroportatif...)

61 K€ voirie d'intérêt communautaire

59 K€ centre aquatique intercommunal à Lavaur

39 K€ base de loisirs Ludolac (scène...)

30 K€ aide à l'immobilier d'entreprise

26 K€ étude SCoT du Vaurais

Le ratio encours de la dette au 31/12/2024 / Epargne brute est égal à 2,9 années reste inférieur aux préconisations de la loi de programmation des finances publiques qui est de 12 ans.

Couverture de l'encours de la dette par l'épargne brute (en années)

k€	2023	2024
Encours corrigé de la dette (au 31/12)	5 315	5 130
Epargne brute	2 424	1 775
Encours corrigé / Epargne brute (années)	2,2	2,9

Même si ce ratio reste très bon, on peut constater que la baisse du dynamisme du territoire (stagnation des recettes fiscales malgré une revalorisation des valeurs locatives pour 2024 de + 3,9 %).



ZOOM SUR LES SERVICES DE L'ENFANCE ET LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL L'O PASTEL

LES SERVICES DE L'ENFANCE :



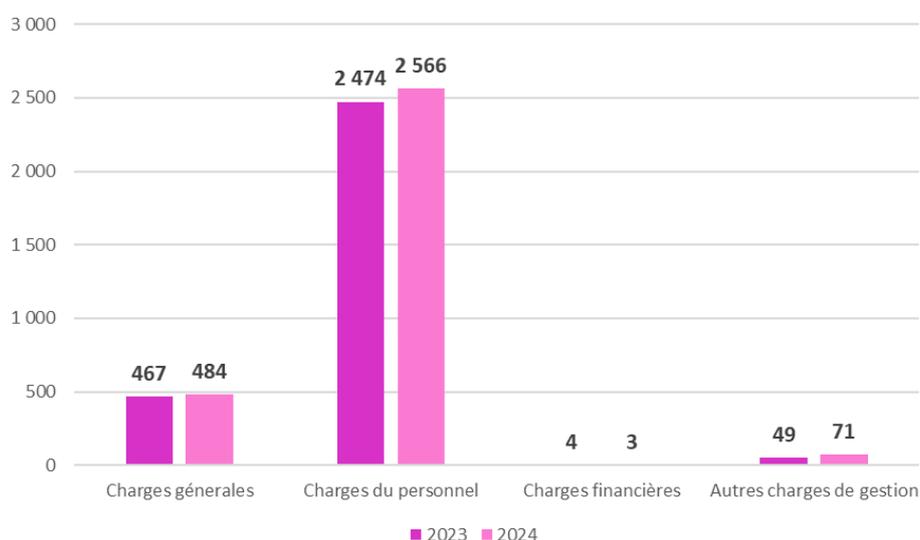
Avec passage à la nomenclature M57 en 2024, la CCTA a décidé de consolider dans le budget principal l'activité des budgets annexes PETITE ENFANCE et ALSH.

PETITE ENFANCE

La subvention d'équilibre, toutes structures confondues (CCTA, les crèches la Nacelle et Babilou) **passé de 864 K€ en 2023 à 1.018 K€ en 2024 (hors investissements).**

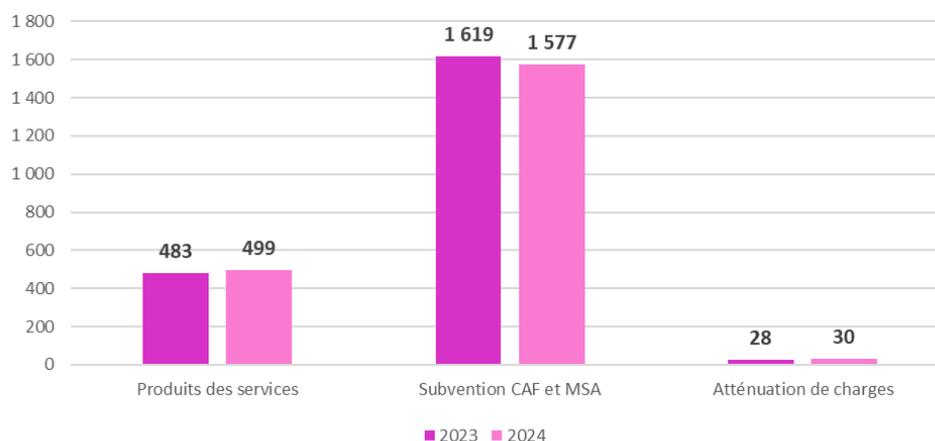
DEPENSES

EVOLUTION DES DEPENSES COURANTES 2023/2024 EN K€



RECETTES

EVOLUTION DES RECETTES COURANTES 2024/2023 EN K€



Légère augmentation des recettes « famille ».

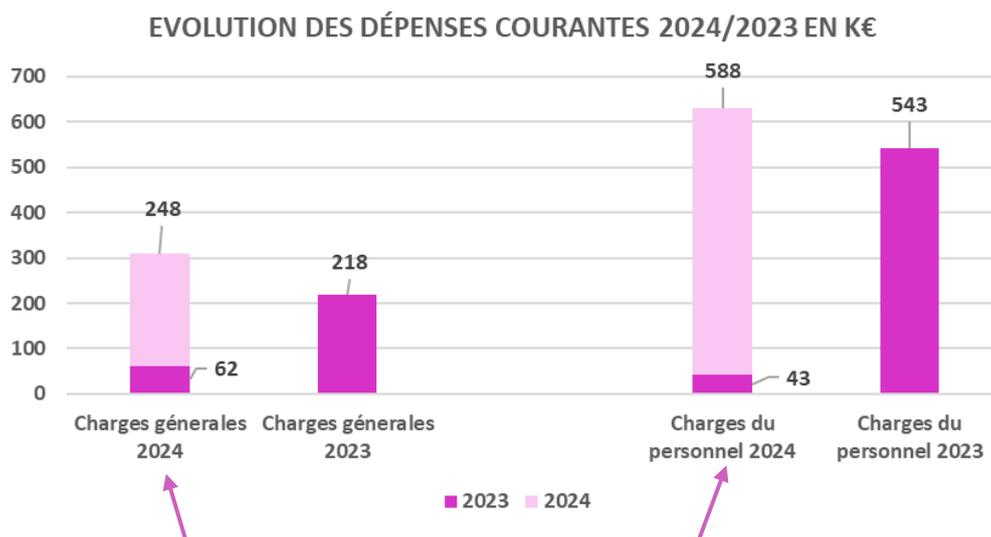
En 2023, perception d'une régularisation de prestations de services Mutualité Sociale Agricole de l'année 2022 pour un montant de 28 K€.

→ 339 enfants ont fréquenté les structures multi accueils du territoire en 2024 (hors lieu d'accueil enfant parent, relais petite enfance et coordination).

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

La subvention d'équilibre passe de 255 K€ en 2023 à 366 K€ en 2024 (hors investissements).

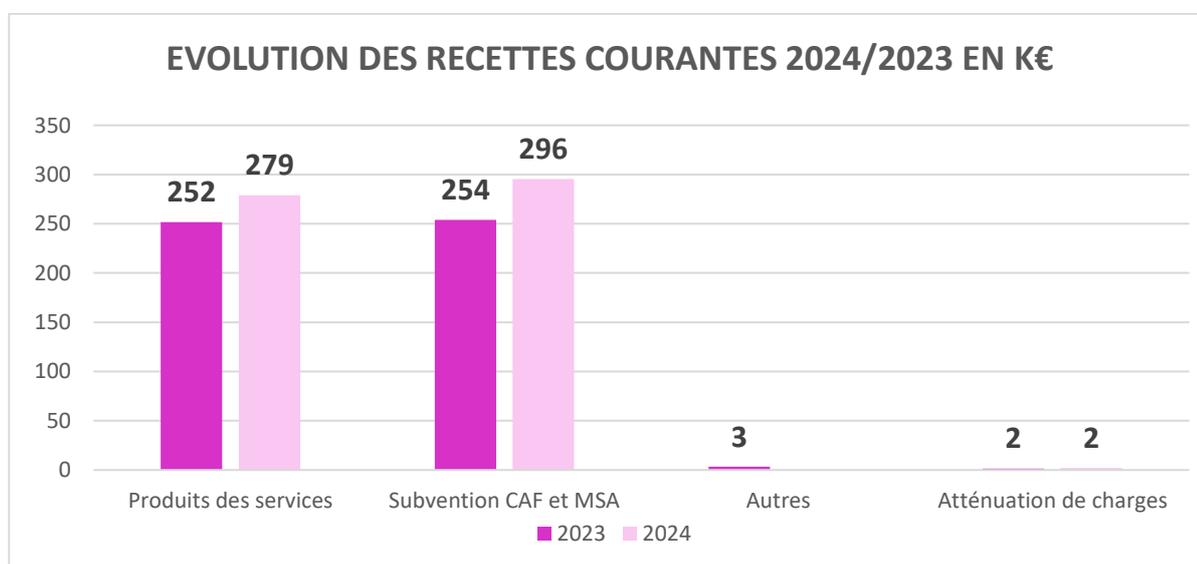
DEPENSES



NB : les charges locatives de la mise à disposition des locaux de l'ALSH Gosciny par la commune de Saint-Sulpice-la-Pointe (22 K€) et de la mise à disposition de son personnel pour 2023 (43 K€) ont été comptabilisés, sur 2024 (conséquence de la consolidation des comptes au 1er janvier 2024) car le titre de recettes 2023 émis par la commune a été reçu par la CCTA en 2024.

Hausse conséquente également du prix d'achat des fournitures des repas. + 40 K€. Hausse de plus de 20 % du prix d'achat des repas.

RECETTES



Les recettes « famille » et la subvention CAF augmentent par rapport à 2023 suite à une hausse très modérée de la fréquentation des ALSH en 2024.

→ 1017 enfants ont fréquenté les structures ALSH de la CCTA en 2024.



LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL L'O PASTEL

La subvention d'équilibre passe de 769 K€ en 2023 à 630 K€ en 2024, soit une baisse de 139 K€.

(écritures réelles hors emprunt)	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Variation
Total des recettes	125 541,37 €	196 454,19 €	70 912,82 €
70 produits des services	117 873,31 €	184 116,19 €	66 242,88 €
013 Atténuations de charges	7 668,06 €	10 631,60 €	2 963,54 €
75 Autres produits de gestion courante		1 706,40 €	1 706,40 €
Total des dépenses	895 540,55 €	826 973,90 €	-68 566,65 €
011 Charges à caractère général	407 259,71 €	294 334,69 €	-112 925,02 €
dont consommation fluides	230 271,07 €	203 338,41 €	-26 932,66 €
dont maintenance et prestations de services	83 244,35 €	50 613,22 €	-32 631,13 €
dont petits matériels	16 080,73 €	7 283,65 €	-8 797,08 €
dont produits de traitements	9 871,40 €	13 914,31 €	4 042,91 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	488 200,84 €	532 499,21 €	44 298,37 €
67 Charges exceptionnelles	80,00 €	140,00 €	60,00 €
Résultat	-769 999,18 €	-630 519,71 €	139 479,47 €

Coût de fonctionnement/jour d'ouverture en 2023 = 2 535,91 €

Coût de fonctionnement/jour d'ouverture en 2024 = 1.946,05 €

Hausse des jours d'ouverture et de la fréquentation en 2024 :

- 324 jours d'ouverture
- 77 204 entrées

	2022	2023	2024
Nombre de jours d'ouverture	258	309	324
Nombre d'entrées	40973	54791	77204
dont			
Entrée public	20604	28761	37506
Scolaire	9814	11725	22735
ALSH	1629	1022	1062
Clubs sportifs	8399	12998	14937
Autres (médicaux)	527	285	965

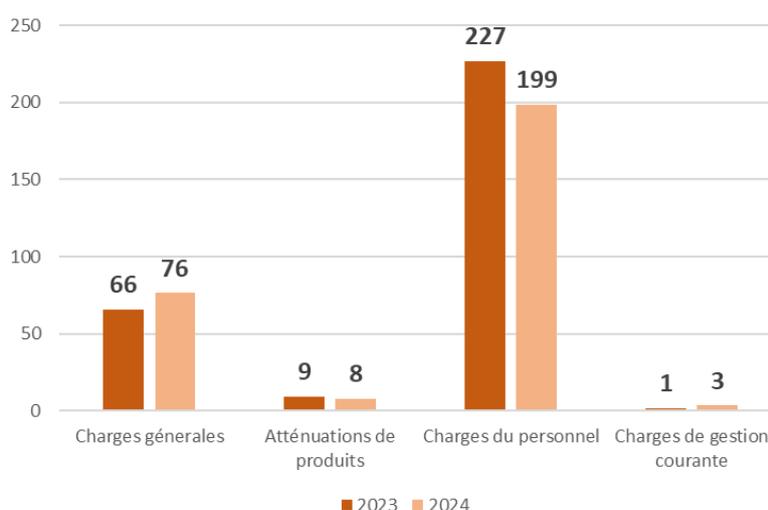
BUDGETS ANNEXES

I. OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

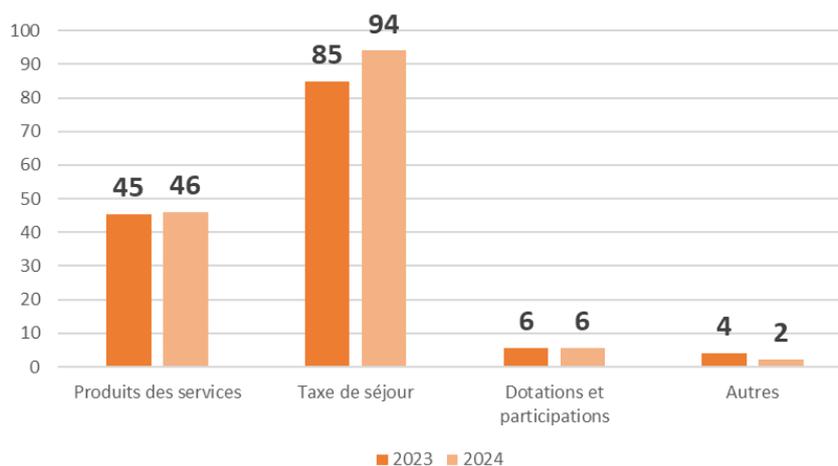
La subvention d'équilibre passe de 172 K€ en 2023 à 146 K€ en 2024.

En fonctionnement

EVOLUTION DES DÉPENSES 2024/2023 EN K€



EVOLUTION DES RECETTES COURANTES 2024/2023 EN K€



Le montant total collecté de la taxe de séjour est en hausse suite à l'instauration en 2024 de la taxe régionale à 34 %.

Par contre, le montant net de la taxe de séjour pour la CCTA est en baisse tout comme le nombre de nuitées.

Les principales dépenses en investissement

- Acquisition d'un ordinateur,
- Evolution logiciel de caisse,
- Micro-folie : travaux, mobilier, matériel informatique et divers,

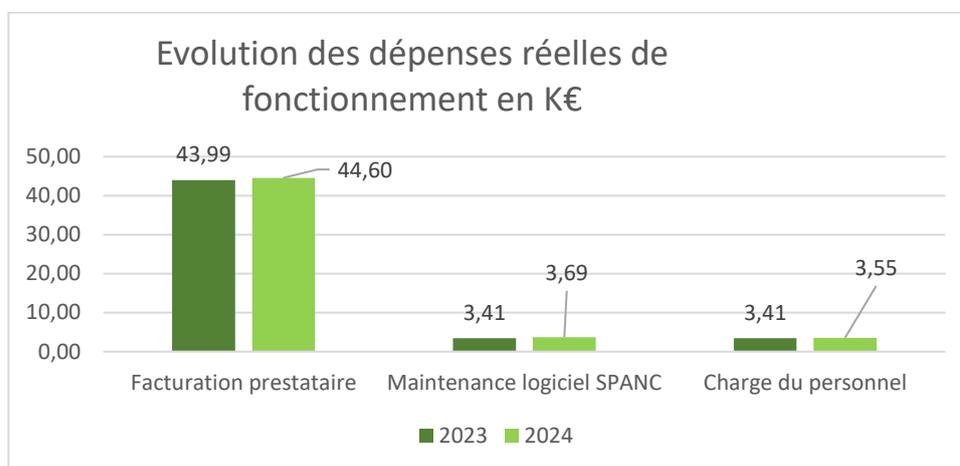
II. SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

En fonctionnement

Les principales dépenses :

- Facture du prestataire concernant les divers contrôles des installations d'assainissement non collectif
- Refacturation de la masse salariale d'un technicien du budget principal au budget SPANC
- Maintenance du logiciel



Les recettes :

- *Contrôles réalisés par le prestataire :*
 - 1 contrôle de bon fonctionnement pour une entreprise
 - 408 contrôles d'installations existantes d'assainissement non collectif (visites périodiques)
 - 46 contrôles d'installations existantes d'assainissement non collectif dans le cadre de ventes de biens immobiliers
 - 47 contrôles de conception (avant-projet)
 - 52 contrôles d'installations neuves d'assainissement non collectif (fin de travaux).

RECETTES	Estimation marché/an	Réalisé 2024	
		Quantité	Montant
contrôle fonctionnement entreprise	0	1	250,00 €
contrôle de conception	70	47	5 200,00 €
contrôle de réalisation	60	52	6 240,00 €
contrôle pour une vente	70	46	4 140,00 €
contrôle de bon fonctionnement	350	408	36 720,00 €
TOTAL			52 550,00 €

En investissement

Aucune dépense.

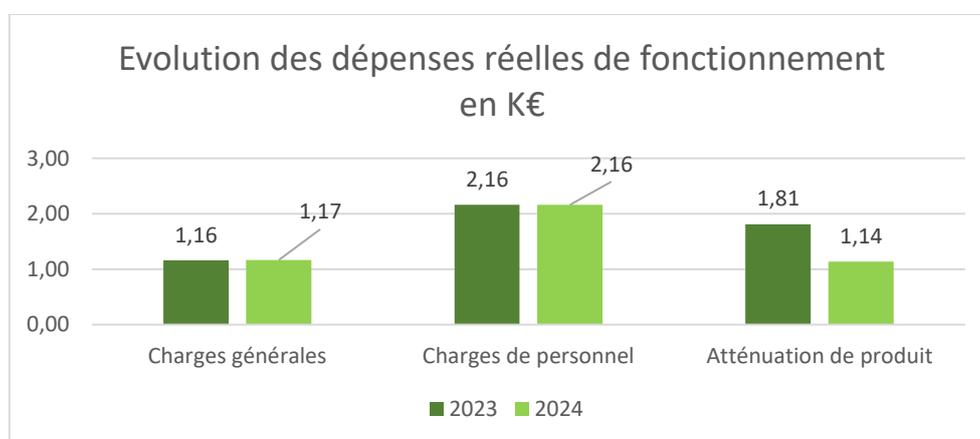
III. STATION D'EPURATION LES CADAUX

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

En fonctionnement

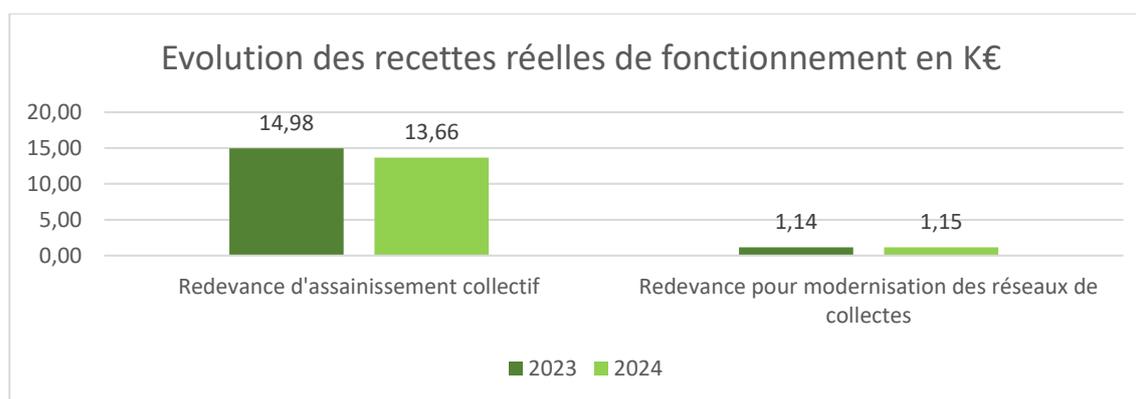
Les principales dépenses :

- Facturation du budget principal d'un agent du service entretien sites et bâtiments
- Factures eau et électricité



Les recettes :

- 13 entreprises à ce jour sont raccordées à la station d'épuration LES CADAUX



En investissement

Aucune dépense.

IV. ZAC LES CADAUX

En recette, vente d'un terrain d'un montant de 549 K€.

V. ENERGIES RENOUVELABLES

Par délibération en date du 4 avril 2024, le Conseil communautaire de la CCTA a décidé la création d'une régie dénommée « Energies renouvelables », avec autonomie financière et sans personnalité morale, pour la gestion des activités de production et revente d'énergie renouvelables produites sur le patrimoine de la collectivité.

Après une étude de faisabilité, un marché pour la mise en place d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation sur les parkings du centre aquatique intercommunal l'O Pastel à Lavaur et de l'Espace Ressources à Saint-Sulpice-la-Pointe a été lancé.

Une avance de trésorerie de 900.000 € a été prévue dans le budget 2024. Cette avance sera remboursée par le budget annexe Energies renouvelables au budget principal dans un délai maximum de 30 ans, soit au plus le tard le 30 mars 2054.

- Aucune dépense et recette en section de fonctionnement en 2024,
- Dépenses en section d'investissement correspondant à l'étude de faisabilité ainsi qu'au coût de la maîtrise d'œuvre pour un montant de 31 K€,
- Recette en section d'investissement d'un montant de 900 K€ correspondant à l'avance du budget général afin de pouvoir effectuer les travaux.

Pôle Ressources & Loisirs **Service Finances**

Communauté de communes TARN-AGOUT
Espace Ressources • Rond-Point de Gabor
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Téléphone : 05 63 41 89 12

www.cc-tarnagout.fr